



**Procès-Verbal de la séance du  
Conseil Municipal  
du jeudi 29 août 2024 à 20h00**

Le Conseil Municipal de la Commune d'Ichtratzheim s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale et sous la présidence de :

**Monsieur GILGENMANN Grégory, Maire**

**Nombre de conseillers élus : 11**

**Nombre de conseillers en fonction : 10**

**Nombre de conseillers présents : 8**

**Quorum : 6**

**Présents :**

- GILGENMANN Grégory
- SCHMITT Odile
- CHAVE Stéphanie
- FARHAT Homar
- SCHAAL Denis
- SCHUMPP Jean-Marie
- SCHWUTTGE Séverine
- WEISS Sylvain

**Absents excusés :**

- ECKLY Christophe, procuration donnée à GILGENMANN Grégory
- BALTAZAR Zélia, procuration donnée à SCHMITT Odile.

**1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Madame SCHMITT Odile est désignée comme secrétaire de séance.

**APPROUVÉ à l'unanimité**

**2. Approbation du procès-verbal de la séance du 16/05/2024**

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 16/05/2024 est

**APPROUVÉ à l'unanimité**

### 3. Communauté de Communes du Canton d'Erstein : modification des statuts

Monsieur GILGENMANN, Maire, expose que depuis 2017, et dans la continuité de la politique des trois anciennes Communautés de Communes, sont versées des subventions aux collèges du territoire à raison de 10€ par élève par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein pour les activités sportives et/ou pédagogiques des collégiens.

Lors du Bureau des Maires portant sur une réflexion globale des sources d'économie possibles, il a été proposé de mettre fin à ce versement, issu de la délibération susvisée.

Pour rappel, les statuts de la Communauté de Communes disposent actuellement :

<b>COMPETENCES FACULTATIVES</b>
-------------------------------------

#### 3. Soutien aux établissements d'enseignement élémentaires et collèges

- a. Prise en charge des sorties piscines des écoles élémentaires
- b. Soutien à l'acquisition de matériel informatique et des équipements complémentaires dans les écoles élémentaires et maternelles.
- c. Soutien au RASED (réseau d'aide et de soutien aux enfants en difficulté).
- d. Soutien annuel au profit du projet d'établissement des collèges.

Ainsi, il est proposé de retirer des statuts la disposition suivante : « d. Soutien annuel au profit du projet d'établissement des collèges ». Le Conseil Communautaire s'est positionné favorablement relativement à cette évolution lors de la séance du 26 juin 2024. L'ensemble des conseils municipaux doit alors se prononcer d'ici fin octobre.

**Vu** la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 5211-17-1 et L. 5211-20 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 26 octobre 2016 portant création de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein issue de la fusion de la Communauté de Communes de Benfeld et Environs, de la Communauté de Communes du Rhin et de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 7 juillet 2017 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2017 portant extension de compétence de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 2 janvier 2019 portant mise à jour des statuts et extension des compétences de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 08 décembre 2020 portant modification des compétences et des statuts de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, ainsi que de l'arrêté préfectoral du 2 janvier 2019 précité ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 29 juin 2021 portant transfert de la compétence « organisation de la mobilité » au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L.3421-2 du même code » à la communauté de communes du Canton d'Erstein ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2021 portant restitution de la compétence « garderie du matin et de fin de matinée » aux communes membres de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein et modification des statuts ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 23 novembre 2023 portant transfert de la compétence « Gestion des eaux pluviales et urbaines » à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein ;

**Vu** la délibération en date du 28 juin 2017 portant définition de la nouvelle politique de soutien aux écoles et aux collèges ;

**Vu** l'avis du Bureau des Maires en date du 7 mai 2024 ;

**Vu** la délibération 2024-113 du 26 juin 2024, par laquelle le Conseil Communautaire a délibéré dans le sens de l'abrogation du dispositif ;

**Vu** la délibération 2024-114 du 26 juin 2024, par laquelle le Conseil Communautaire a délibéré favorablement relativement à la modification des statuts de la Communauté de Communes ;

#### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

- **Décide** d'accepter le principe de l'abrogation du dispositif de soutien annuel au profit du projet d'établissement des collèges et la nouvelle rédaction des statuts de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein qui en découle ;
- **Décide** d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l'abrogation de ce dispositif ;
- **Décide** de charger Monsieur le Maire à transmettre la présente délibération à Mme la Préfète et à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

**APPROUVÉ à l'unanimité**

#### **4. SIVU des Communes Forestières du Centre Alsace : modification des statuts**

Monsieur GILGENMANN, Maire, informe l'assemblée du projet de modification statutaire proposé par le SIVU des Communes Forestières du Centre Alsace.

Le comité syndical du SIVU a, par délibération du 08/04/2024, décidé de modifier le siège du syndicat au 276 rue des Agriculteurs 67230 WESTHOUSE.

En application des dispositions de l'article L.5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient à chacune des 24 communes membres de se prononcer sur la modification statutaire envisagée.

Monsieur SCHUMPP, conseiller municipal, s'interroge quant à l'évolution cette structure.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

- **Approuve** la modification du siège au 276 rue des Agriculteurs 67230 WESTHOUSE.

**APPROUVÉ à l'unanimité**

#### **5. SIVU des Communes Forestières du Centre Alsace : rapport d'activité 2023**

Monsieur GILGENMANN, Maire, présente le rapport d'activité 2023 du SIVU des Communes Forestières du Centre Alsace, et les indicateurs techniques et financiers. Il indique notamment une gestion sylvicole compliquée en 2023 du fait des effets du changement climatique sur la forêt et des équipes de bûcherons restreintes.

**Vu** le rapport présenté,

**Vu** les explications apportées,

**Le Conseil Municipal**

- **Prend acte** du rapport tel qu'il a été présenté.

#### **6. SDEA eau potable : rapport d'activité 2023 sur la qualité et le prix du service public**

Monsieur GILGENMANN, Maire, présente le rapport annuel 2023 eau potable et les indicateurs techniques, de performance, et financiers.

Monsieur SCHUMPP, conseiller municipal, s'interroge sur la rémunération de l'eau que la commune met à disposition d'autres.

Monsieur GILGENMANN, Maire, explique que l'eau est un bien commun et que son coût est lié aux infrastructures d'acheminement, non à l'eau elle-même.

**Vu** le rapport présenté,

**Vu** les explications apportées,

**Le Conseil Municipal**

- **Prend acte** du rapport tel qu'il a été présenté.

## **7. SDEA assainissement : rapport d'activité 2023 sur la qualité et le prix du service public**

Monsieur GILGENMANN, Maire, présente le rapport annuel SDEA assainissement, périmètre pays d'Erstein 2023 et les indicateurs techniques, de performance, et financiers.

**Vu** le rapport présenté,

**Vu** les explications apportées,

### **Le Conseil Municipal**

- **Prend acte** du rapport tel qu'il a été présenté.

## **8. Syndicat Mixte Ehn-Andlau-Scheer : rapport d'activité 2023**

Monsieur GILGENMANN, Maire, présente le rapport 2023 du Syndicat Mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin de l'Ehn, de l'Andlau et de la Scheer qui reprend les principales activités du syndicat, l'organisation administrative et technique, les résultats financiers et les opérations réalisées au cours de l'exercice. Il rappelle à l'assemblée que le SMEAS, établissement historique, est en charge à Ichtratzheim de l'entretien de l'Andlau et de la Scheer (enlèvement des branches, gestions des embâcles...)

**Vu** le rapport présenté,

**Vu** les explications apportées,

### **Le Conseil Municipal**

- **Prend acte** du rapport tel qu'il a été présenté.

## **9. Réseau Gaz de Strasbourg –RGDS- : rapport d'activité 2023**

Monsieur GILGENMANN, Maire, présente le compte-rendu d'activité 2023 du Réseau Gaz De Strasbourg concession d'Ichtratzheim avec les principaux indicateurs économiques et financiers.

**Vu** le rapport présenté,

**Vu** les explications apportées,

### **Le Conseil Municipal**

- **Prend acte** du rapport tel qu'il a été présenté.

## **10. Strasbourg Electricité Réseau : rapport d'activité 2023**

Monsieur GILGENMANN, Maire, présente le rapport annuel 2023

de Strasbourg Electricité Réseau, notamment les principaux indicateurs économiques mais également les actions pour la sobriété énergétique.

**Vu** le rapport présenté,

**Vu** les explications apportées,

**Le Conseil Municipal**

- **Prend acte** du rapport tel qu'il a été présenté.

**11. Service d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin –SIS 67- : rapport d'activité 2023**

Monsieur GILGENMANN, Maire, présente le rapport annuel 2023 du Service Incendie et Secours du Bas-Rhin et notamment les activités et les ressources logistiques.

Il rappelle que la commune a rempli ses obligations concernant le dispositif DECI Défense Extérieure Contre l'Incendie, que l'arrêté DECI du maire daté du 28/02/2020 avait été transmis au SIS67 et déclaré conforme au règlement départemental.

**Vu** le rapport présenté,

**Vu** les explications apportées,

**Le Conseil Municipal**

- **Prend acte** du rapport tel qu'il a été présenté.

**12. Informations et divers**

- Stationnement rue du Château et difficultés de circulation : information des riverains
- Lettre d'info 09/2024 et animations de septembre
- 80 ans de la libération et 11 novembre 2024
- Fêtes de fin d'année : après-midi avec les aînés, St Nicolas et décorations

Fait à Ichtratzheim, le 02/09/2024

La secrétaire de séance



Odile SCHMITT



Le Maire d'Ichtratzheim



Grégory GILGENMANN



Mis en ligne sur le site internet de la commune le **03 DEC. 2024**